



Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Dispensé du Timbrage
Bourges CTC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le 19.01.2004

N° 261
JANVIER 2004

Edito

TOUCHEZ PAS A NOS SERVICES PUBLICS

Pour justifier la privatisation des services publics et des entreprises nationalisées, le gouvernement évoque le besoin de financement pour le développement des entreprises.

Il faut savoir cependant que l'Etat, seul actionnaire d'EDF et de GDF selon la loi de nationalisation de 1946, ne verse pas un centime pour le financement de ces entreprises. Il ne craint pas cependant de s'octroyer des dividendes.

De ce fait ces deux entreprises publiques sont contraintes d'emprunter sur le marché financier pour investir.

Quant à France Télécom, le capital est déjà largement ouvert : résultat un déficit record conséquence de prises de participation très coûteuses dans d'autres entreprises alors que cet argent aurait pu et dû être consacré au développement du service public.

L'ouverture du capital est un leurre : on sait très bien qu'une fois dans la maison, les financiers ne se contentent pas d'un taux de profit de 6 %, très inférieur à celui du secteur privé mais exigent le double.

D'où les restructurations permanentes, les externalisations sans cesse plus nombreuses au détriment des emplois et de la sécurité. Pour ne garder que les activités rentables.

Oui, il faut investir dans les services publics mais avec de l'argent public pour l'employer dans l'intérêt collectif.

Alors que sur les injonctions de Bruxelles, le gouvernement entend ouvrir dans un premier temps le capital d'Edf et de Gdf, élargir la part du privé dans France Télécom et poursuivre la privatisation rampante de La Poste, la Cgt entend engager une grande campagne contre cette opération et débattre avec les usagers et les agents du service public des revendications et contre-propositions à défendre.

Pour ce faire elle lance une campagne de pétitions et de diffusions de tracts dans les entreprises et sur les marchés. Elle organise également trois forums publics à Saint-Amand le 29 janvier, à Vierzon le 5 février et à Bourges le 10 février.

Signez, faites signer, diffusez et venez nombreux aux forums et n'oubliez pas le 22 Janvier, grande journée nationale d'action pour la défense de l'Hôpital public.

J. Pierre PLANSON
Secrétaire Général de l'UD-CGT

Sommaire :

Edito : Touchez pas à nos Services Publics.
P. 2 & 3 : 22 Janvier – Action Santé.
P 4 : Trois débats pour les Services Publics.
P 5 à 8 : Projet face à la privatisation d'EdF/GdF.
P 9 & 10 : La Poste en danger.
P 11 : Cotisations UD du Cher.
KSR 18
P 12 : Renforcement de la CGT
CoGiTiel.

Le feu chauffe c'est naturel

La vague revient c'est

naturel

Le rameau bat c'est naturel

Les hommes chantent c'est

naturel

Ils chantent leur misère

c'est naturel

C'est leur misère

Qui n'est pas naturelle.

Eugène GUILLEVIC (1907-1997)



LE 22 JANVIER 2004
TOUS ENSEMBLE EN GREVE
ET MANIFESTATIONS
POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT
DE L'HOPITAL PUBLIC

Exigeons

- ↪ **Le droit aux soins pour tous**
- ↪ **Le retrait du projet hôpital 2007**

L'hôpital public, c'est notre bien commun. Il est le pivot de notre système de santé solidaire. Il assure l'urgence sanitaire et sociale. Il soigne, il reconforte, il accompagne. Il est un lieu de recours, compétent, accessible en permanence. Et pourtant, il est en crise comme l'ensemble de notre système de santé.

Des décennies d'économie dans la santé, la loi de 1991 et le plan Juppé avec des milliers de fermetures de lits et de réduction des budgets hospitaliers ont mis l'hôpital en difficulté pour répondre aux besoins de la population et les conditions de travail des personnels se sont terriblement dégradées.

Cet été, la canicule a mis en évidence l'état réel de notre système de santé et ses conséquences pour la population.

Ce dont souffre l'hôpital actuellement c'est avant tout du manque de moyens :

Dans le Cher plus de 15% de lits de médecine ont été supprimés sans compter les 47 lits fermés au CH de St-Amand en 2003, il n'y a rien d'étonnant à ce que les urgences de l'hôpital Jacques Cœur soient débordées. Ainsi depuis plusieurs semaines il y a 17 ou 18 malades pour 6 lits dans le service d'hospitalisation temporaire. Pour la chirurgie, c'est 25% de lits en moins depuis 1991 mais le secteur privé est passé de 46,7% à 59% au détriment du secteur public.

Le devenir des hôpitaux de Vierzon et St-Amand est toujours incertain.

Pourtant seul le service public est capable d'offrir l'égalité d'accès aux soins de qualité pour tous à condition qu'on lui en donne les moyens.

Il suffit de regarder dans les Pays qui ont privatisé et développé des logiques comptables: le résultat est catastrophique pour les usagers et les personnels (Angleterre, Etats-Unis etc....).

La pénurie de médecins et de personnels est désormais invoquée pour justifier la fermeture de nouveaux lits d'hôpitaux, pour réduire des activités

médicales. Certaines spécialités sont en voie de déclin, telle la gynécologie obstétrique, l'ophtalmologie, l'anesthésie réanimation....

Mais tout cela était prévisible, **la pénurie a donc été volontairement organisée. C'est un véritable scandale.**

Cette perspective est préoccupante alors que l'allongement de la durée de la vie et l'émergence de nouveaux besoins de santé appellent une offre de soins adaptée et suffisante pour être efficace.

Une nouvelle réforme est en cours : c'est le plan hôpital 2007

Mais le remède proposé par Mr Mattei pourrait bien être pire que le mal car non seulement il ne prévoit pas de moyens supplémentaires mais il prépare de nouvelles restructurations au profit du secteur privé notamment avec le plan d'investissement hôpital 2007 : l'enveloppe qui vient d'être attribuée fin 2003 montre qu'une partie importante des fonds publics sont attribués pour faciliter les restructurations au profit du secteur privé à but lucratif. Ainsi **pour la région, regroupement des cliniques sur Tours (env. 20 millions d'euros), polyclinique à Blois et à Bourges : reconstruction de la clinique Marie Immaculée sur Guillaume de Varye (1 million 486 000 euros).** Il y a danger pour les statuts des personnels à qui on promet l'intéressement !

L'EXIGENCE D'UN DEBAT PUBLIC SUR LE ROLE ET LA PLACE DE L'HOPITAL PUBLIC DANS LE SYSTEME DE SANTE EST UNE NECESSITE.

LA CGT SE PRONONCE POUR L'AMELIORATION ET LA RECONQUETE DE L'HOPITAL PUBLIC DANS LE CADRE D'UNE SECURITE SOCIALE SOLIDAIRE AU SERVICE DES POPULATIONS ET QUI GARANTISSE L'EGALITE D'ACCES AUX SOINS.

Elle propose :

⇒ L'arrêt de toute nouvelle fermeture de structures de soins

La fermeture des hôpitaux de proximité est une erreur.

Les besoins de santé doivent être évalués par bassin de vie, département ou région. Toute fermeture de structures de proximité doit être stoppée avant d'avoir vérifié que les besoins de santé et de soins sont effectivement couverts. Le système de soins doit être repensé dans un souci de proximité. L'efficacité sociale exige une véritable politique de prévention : agir à la source des causes d'altération et de dégradation de la santé permettrait de réduire les coûts de la réparation et une meilleure qualité de vie pour tous.

⇒ Un plan d'urgence emploi - formation des professionnels de santé !

Un plan d'urgence emploi - formation est vital pour éviter que la période de pénurie ne dure trop longtemps. Pour répondre le mieux possible aux besoins de la population, il est nécessaire de créer des emplois et de réfléchir à l'évolution des métiers et des contenus professionnels.

⇒ Une réforme de la Sécurité sociale qui assure un financement à hauteur des besoins

Pour augmenter les ressources de la Sécurité sociale, financeur, entre autre de l'hôpital, il est nécessaire :

- de mener une véritable politique de l'emploi stable et correctement rémunéré ;
- d'établir des règles de calcul de cotisations qui incitent les entreprises à réaliser des investissements productifs créateurs d'emplois, à améliorer les niveaux de qualification et qui pénalisent celles qui privilégient les investissements financiers au détriment de l'emploi (et donc des cotisations sociales) ;
- de soumettre à cotisation les rémunérations qui en sont exonérées, de soumettre à cotisation les revenus financiers du capital.

Suite à la déclaration commune nationale, les personnels hospitaliers, avec les organisations syndicales départementales CGT, FSU, FO santé et deux organisations de médecins : CMH et INPH seront mobilisés le 22 janvier 2004 pour défendre et améliorer l'hôpital public, ses missions, son accès et son financement. Nous, usagers potentiels, sommes tous concernés. L'avenir de l'hôpital est lié à l'avenir d'une politique de santé qui garantisse à tous, pauvres et riches, l'accès aux soins et à une meilleure qualité de vie.

Le 22 JANVIER 2004

RASSEMBLEMENTS à

BOURGES à 11 heures - Place Séraucourt

VIERZON à 11 heures - Forum République

ST-AMAND MONTROND à 10 h 30 devant l'Hôpital.



NE LAISSEZ PAS LES SERVICES PUBLICS VOUS ECHAPPER !!!

QUI DOIT DECIDER ? LES CITOYENS OU LES ACTIONNAIRES ?

LA POSTE : Le Gouvernement et la Direction de la Poste mettent tout en œuvre pour casser le service de la Poste. En effet, pas un jour ne passe sans l'annonce de fermetures de bureaux de poste dans le rural. Cela participe à la désertification des communes et entraîne la disparition d'emplois au mépris des missions de Services Publics. De même, les nombreuses restructurations dans le courrier occasionnent une dégradation importante de la qualité de service (J+1).

EDF-GDF : Les mêmes offensives des Directions et du Gouvernement sont menées pour casser ce service public, en mutualisant, en détruisant plus de cent emplois sur ce département, en externalisant, en sous-traitant les travaux provoquant de même la précarisation de l'emploi. L'investissement dans les futurs outils de production répondant aux besoins énergétiques des usagers peut être remis en cause par une privatisation où les actionnaires ne sont là que pour l'argent ; d'ores et déjà nous savons que l'objectif est de faire du profit avec les Services Publics.

FRANCE TELECOM : La déréglementation du secteur des Télécoms, la privatisation de France Télécom et l'ouverture à la concurrence ont entraîné la fermeture des points paiement et des hausses importantes- abonnement + 86 %, mise en service +89%, 2^{ème} prise 46 €, intervention dépannage 68 € et 9,48 € en cas de retard de paiement. C'est le financement par les collectivités de l'installation du réseau haut débit. Le tout s'est accompagné de suppressions massives d'emplois.

3 DEBATS

JEUDI 29 JANVIER à 18 h à SAINT AMAND

Maison des Syndicats - Impasse Ernest Mallard

JEUDI 5 FEVRIER à 18 h à VIERZON

Salle (lieu à définir à ce jour)

MARDI 10 FEVRIER à 18 h à BOURGES

Salle de la maison des syndicats Boulevard Clémenceau (1^{er} étage)

Organisés par l'Union Départementale CGT du Cher, le Syndicat CGT des Energies du Cher,
le syndicat départemental CGT du Cher des salariés des activités postales et de télécommunications,
les Unions Locales CGT

Des membres des Fédérations CGT et des délégués Régionaux seront présents.

Sont invités les élus, les directions d'entreprises, les usagers, les syndiqués, les salariés, les citoyens.

ENEZ NOMBREUX !

Bourges, le mardi 13 janvier 2004



LA POSTE EN DANGER

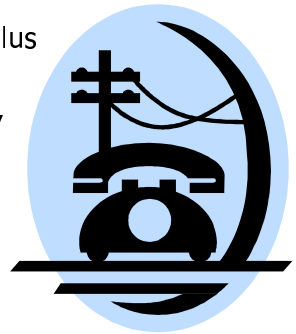
-o-o-o-o-o-o-o-o-

Le rapport du sénateur LARCHER sur la Poste, celui de DOUSTE-BLAZY sur les Services Publics, celui de la cour des comptes ainsi que le contrat de plan entre la Poste et l'Etat vont tous dans le même sens : dénoncer une gestion et une organisation obsolète de la Poste et préconiser des mesures drastiques pour la sortie du « marasme ».

Le but poursuivi est de décliner les directives européennes, en allant même au-delà, et donc d'adapter la Poste à la loi du marché avec deux cibles principales : **le réseau et le personnel** ; et avec un moyen pour y parvenir : **la casse du service public avec ouverture totale à la concurrence en 2009.**

Concrètement, la traduction sur le terrain, ce sont :

- ♦ Des tournées de distribution non effectuées et ce de plus en plus régulièrement,
- ♦ Des petits bureaux fermés pour absence de Chef d'Etablissement (congrés, formation, maladie ...) et à cause du manque de moyens de remplacement,
- ♦ Des fermetures de bureaux dans le pire des cas ou des réductions horaires et des déclassements,
- ♦ Une campagne auprès des élus pour que ce soit les communes qui prennent en charge la présence postale (agence postale communale).



Quelques exemples dans le Cher :

- ⇒ Tournées à découvert (pas de facteur disponible) à Bourges RP, Vierzon, Châteaumeillant, St-Amand,
- ⇒ Jumelage de bureau (un ouvert le matin et l'autre l'après-midi) : Farges et Savigny en Septaine, Préveranges et St-Saturnin, Villequiers et Dejointes, Uzay le Venon et Meillant ; au total, plus de 20 bureaux concernés.
- ⇒ Déclassement de bureaux :
 - Bannegon point poste chez un commerçant,
 - Bengy et Ourouer en guichet de proximité de Nérondes,
 - Chalivoy en guichet de proximité de Dun,
 - Quincy en guichet de proximité de Lury,
 - Charost en guichet de proximité de St-Florent,
 - Loye sur Arnon agence postale fermée,
 - Morlac et Marçais en agence postale communale,
 - Villabon en agence postale communale dans un café.
- ⇒ Dans le collimateur : Orval, Bigny, Chezal-Benoît, Méreau,



**DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2003,
QUINZE EMPLOIS ONT ETE SUPPRIMES DANS LE CHER.**

La CGT s'adresse Aux usagers

Chaque jour au plus près,

La Poste est présente dans la vie quotidienne des populations, dans la vie sociale et économique du pays.

Chaque jour, plus de 300.000 postiers traitent **le courrier, les colis**, gèrent les **CCP** et **l'épargne** et accueillent 3.500.000 usagers aux **guichets**.

Tous les sondages confirment que la Poste est pour ces derniers **un bon service public**.

Il doit être **modernisé** pour **répondre aux besoins**, actuels et futurs, des particuliers et des entreprises sur tout le territoire.

Il doit permettre de lutter **contre les inégalités sociales**, faciliter l'accès de tous, y compris les plus modestes, à tous les services et produits, aider à l'épargne populaire.

Ses bureaux en **zone rurale** doivent être maintenus. Des bureaux doivent être créés en zone urbaine à forte densité de population pour améliorer l'accueil et dans les lieux à forte concentration de salariés, l'aménagement du territoire est à ce prix.

D'utilité publique, les emplois de postiers doivent être développés et revalorisés.

Mais que veulent-ils faire de La Poste ?

Après avoir accepté la libéralisation européenne ouvrant les services postaux à la concurrence, gouvernement et direction tentent de transformer la Poste en **entreprise commerciale et rentable**. Les conséquences, d'ores et déjà visibles, sont connues :

☞ Les usagers qui possèdent les moyens financiers, essentiellement les grandes entreprises auraient accès aux services de qualité sur un réseau bâti en fonction de leurs exigences.

☞ Pour les autres, simples citoyens, PME/PMI, ils devraient se contenter d'un service minimum, un « RMI postal » fixé à Bruxelles, sans rapport avec l'évolution des besoins de communication.

☞ Les communes seraient appelées à financer par l'impôt le maintien d'une présence postale que la Direction veut amoindrir (fermeture ou réduction d'ouverture des bureaux, etc...).

Cette remise en cause du service public de La Poste s'accompagne de restructurations internes visant à une réduction drastique de l'emploi et à terme à une privatisation pure et simple.

NE LAISSEZ PAS LA POSTE VOUS ECHAPPER ! SIGNEZ LA PETITION (à retourner au Syndicat CGT des PTT – 5, Bd Clémenceau – 18000 BOURGES)

*L'ouverture à la concurrence des activités postales décidée à Bruxelles, la transformation engagée de La Poste en entreprise commerciale privée, renforcent les **inégalités sociales et géographiques** et se situent dans un cadre plus large de démantèlement des services publics. Le droit à la communication, les **moyens de paiement**, sont ainsi directement visés.*

Nous affirmons que La Poste doit demeurer un service public de proximité et de qualité pour tous les citoyens. Son réseau d'acheminement du courrier et des colis, celui des bureaux –dont l'accueil est à améliorer– doivent demeurer complémentaires, être modernisés et développés pour répondre aux besoins, actuels et futurs, de tous les usagers, dans les zones rurales et urbaines, participant ainsi à l'aménagement du territoire. Les services et produits de La Poste doivent être accessibles à tous, y compris les plus modestes. D'utilité publique, les emplois de postiers doivent être plus nombreux et revalorisés, par le recrutement de fonctionnaires, la titularisation des contractuels, avec des garanties collectives améliorées.

NOM – Prénom

Adresse :

Signature,

COTISATIONS et FINANCES de l'UD

Alors que débute l'année 2004, les cotisations 2003 réglées à l'Union Départementale correspondent à environ 70 % de celles perçues en 2002. Sans entrer dans les détails on note des disparités non négligeables puisque plusieurs syndicats n'ont effectué aucun règlement pour 2003.

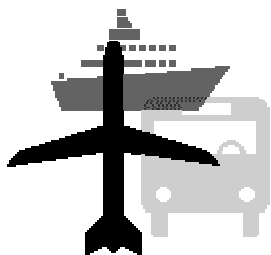
NOUS APPELONS DONC TOUS LES SYNDICATS CONCERNES A NOUS ADRESSER AU MIEUX LES COTISATIONS PERÇUES AFIN D'ENGAGER 2004 SUR LES MEILLEURES BASES.

* D'autre part, le budget 2004 adopté récemment par la Commission Exécutive de l'UD, a prévu divers investissements (rénovation des salles – mobilier de bureau – équipement vidéo-numérique – plieuse) utiles et nécessaires au meilleur fonctionnement de notre structure départementale.

* Pour équilibrer ces dépenses auxquelles participera notre Union Locale de Bourges, **nous avons budgétisé une souscription exceptionnelle de 6.000 €uros.**

NOUS APPELONS DONC NOS SYNDICATS ET SECTIONS A PARTICIPER A CETTE SOUSCRIPTION SELON LEURS POSSIBILITES.

D'avance, nous vous remercions de votre participation et nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de cette action.



LSR 18

Le Pays BASQUE et SES CHEMINS de CONTREBANDE : IL RESTE DES PLACES !!

Un petit rappel. Le But essentiel de Loisirs Solidarité des Retraités (LRS) est de permettre aux retraités de se rassembler au travers des activités de loisirs et de culture pour éviter l'isolement et faire vivre la solidarité.

LSR fait également grandir l'idée que c'est tous ensemble que nous pouvons et devons agir pour un mieux vivre et dans l'immédiat contrer les mauvais coups qui mettent à mal les acquis gagnés, pour la plupart, par les retraités d'aujourd'hui.

Bref : convivialité et luttes ne sont pas incompatibles.

Venez donc passer une semaine à ASCAIN

Du 4 au 11 Septembre 2004, LSR 18 organise un voyage pittoresque et accrocheur dans ce pays basque aux paysages riches et variés. A ce jour, il reste plusieurs places disponibles et nous vous invitons à vous informer sur les modalités de déroulement et de paiement de ce séjour.

Pour ce faire, vous pouvez contacter :

L'Union Départementale - Tél. 02.48.21.24.79

Roland GIRAUDAT - Tél. 02.48.57.42.73

Robert FOURNIER - Tél. 02.48.65.71.20

Au-delà des Retraités CGT eux-mêmes, ce séjour est ouvert à toute personne désireuse de découvrir ou redécouvrir cette belle région. Précisons ici que l'organisation et la convivialité y sont exemplaires et que vraiment tout est prévu et intégré dans le prix de ce séjour : voyage – restauration – visites programmées (hormis le supplément chambre seul(e)).

Prix adhérent(e) CGT : 579 €uros
Prix non adhérent(e) CGT : 602 €uros

Souhaitant que vous répondiez à cet appel (le prix est en partie conditionné par le plus grand nombre de participants) LSR 18 vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'Année 2004.

A bientôt avec nous.

Et si l'on faisait de 2004 l'année du renforcement de la CGT ?

Comme chaque année on souhaite à tout ceux qu'on aime une bonne année et la réalisation de tous nos vœux ? Cette année, une chose est sûre c'est qu'il nous faudra une CGT encore plus forte et combative pour repartir sur le chemin du progrès social.

C'est la période aussi des résolutions ... alors pourquoi pas mettre à nouveau en débat dans nos syndicats, la conquête de nouveaux adhérents ? Nous avons de quoi être offensif et même soyons positifs comme dirait un certain slogan, car nous avons un certain nombre d'éléments sur lesquels on peut s'appuyer : les sondages montrent que la confiance envers la CGT est régulièrement en progression et depuis les élections prud'homales, pratiquement toutes les élections ont montré une progression de la CGT. Alors, c'est vrai que le quotidien pour les militants est souvent chargé et nous fait le plus souvent reporter les questions de l'organisation. Et moins on s'en occupe, moins on va trouver les bras supplémentaires.

L'adhésion c'est comme les pétitions, les souscriptions. Pour que « ça marche », il faut

d'abord poser la question (comme au loto tous les !).

L'organisation c'est vraiment une question vitale pour toutes les structures de la CGT et c'est une question qui doit être mise à l'ordre du jour de chaque réunion syndicale.

A l'heure des assemblées générales autour de la galette et du petit verre de la fraternité, faisons le point de notre santé : combien de FNI remis et payés par les syndiqués pour 2003. Et pour que l'Union Départementale puisse faire un bilan qui ne soit pas en dessous de la réalité, nous demandons à chaque syndicat que le secrétaire ou le trésorier nous envoie les chiffres actualisés.

Pour la remise du FNI 2004, c'est aussi le meilleur moment pour que chaque syndiqué commence l'année avec des cotisations à jour et profitons-en pour proposer des objectifs d'adhésions. Par exemple, chacun pourrait repartir de la réunion avec l'engagement de proposer l'adhésion autour de lui et à la prochaine réunion on se raconte comment ça c'est passé, comment ça a marché et on continue à partir de ces expériences.

Le CoGiTiel

Le module syndicat est lancé. Bientôt nous serons en mesure de vous proposer des formations sur deux jours et de vous donner le code qui permettra aux syndicats équipés, de gérer eux-mêmes leur fichier d'adhérents et même leur trésorerie. C'est un outil moderne qui permet de mettre en commun les données utiles à tous, par exemple les adresses des syndiqués permettront à la confédération d'envoyer la NVO à tous les syndiqués, les responsabilités et mandats peuvent permettre de proposer des formations ou donner des informations aux syndiqués concernés.

Enfin, le syndicat pourra se faire des listes et tirer ses étiquettes et faire sa gestion de ses données internes qui ne seront pas mises en commun avec les autres structures. En attendant, pour ceux qui ne sont pas équipés de matériel informatique, n'oubliez pas de nous donner les fiches d'adhérents.

VO IMPOTS 2004

Pensez dès maintenant à réserver ce numéro spécial auprès de votre syndicat.

Nouveau : Un CD-Rom offert :

- Tous vos courriers fiscaux
- Les textes officiels
- Notre lexique

www.vo-impots.com

Salon des CE et CHSCT 2 - 3 & 4 Mars 2004

Espace Champerret à Paris
(Métro Porte de Champerret)

A tous les élus Ce et CHSCT

Inscription : Salon des CE
263, rue de Paris - 93516 MONTREUIL Cedex